

**Zeitschrift:** La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire

**Herausgeber:** Comité central de la Croix-Rouge

**Band:** 31 (1923)

**Heft:** 1

**Nachruf:** Le lieutenant-colonel Dr G. Schenker

**Autor:** [s.n.]

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 28.12.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# LA CROIX-ROUGE SUISSE

## REVUE MENSUELLE

### SOINS DES MALADES ET HYGIÈNE POPULAIRE

#### Sommaire

Page		Page
1	Le lieutenant-colonel Dr G. Schenker . . . . .	10
2	Crédulité et mauvaise foi . . . . .	11
4	Siège improvisé pour le transport de blessés . . . . .	11
6	N'auriez-vous rien à donner en faveur d'une pouponnière neuchâteloise? . . . . .	11
7	Victimes de la guerre en Asie-Mineure . . . . .	11
8	Assemblée générale de l'Alliance suisse des gardes-malades . . . . .	11
10	Répartition des 1548 membres de l'Alliance suisse des gardes-malades . . . . .	11
	Film sur la Russie . . . . .	10
	Cours central pour colonnes de transports . . . . .	11
	Croix rouges en toile pour tabliers de samaritaines . . . . .	11
	Nouvelles de l'activité des sociétés: Alliance suisse des samaritains, Comité central; Alliance suisse des gardes-malades, section de Neuchâtel; section de Genève; section de Bâle-Hôpital; section de Berne; section de St-Gall; section de Zurich . . . . .	11

† Le lieutenant-colonel Dr G. Schenker



C'est une figure bien sympathique qui disparaît des réunions de notre Direction, et la mort du Dr Schenker fait un très grand vide au sein des membres dirigeants de la Croix-Rouge suisse.

Le lieutenant-colonel Schenker, décédé le 15 novembre 1922, était le plus ancien membre de la Direction dont il faisait partie depuis 1893 ; il en avait été nommé secrétaire dès ce moment et occupa ce poste honorifique jusqu'en 1898, au moment où fut créé le secrétariat permanent avec le Dr Sahli comme secrétaire général.

Dévoué au secourisme, le Dr Schenker fut un des fondateurs de l'œuvre des samaritains en Suisse, et nul mieux que lui ne sut défendre par la plume et par la parole cette institution qu'il n'a cessé de chérir. Tous ceux qui ont connu cet homme de bien se rappellent combien la Croix-Rouge et les samaritains lui tenaient à cœur, ce qu'il fit pour les unir plus étroitement pour le plus grand bien de ces deux associations, et tous les services qu'il sut leur rendre.

Sa bonhomie, sa grande bonté, sa modestie, son affabilité resteront proverbiales,

aussi bien dans sa ville natale, Aarau, où il dirigea longtemps le service de médecine interne de l'Hôpital cantonal, que dans ce home d'enfants qu'il a fondé et dirigé avec amour jusqu'à sa mort. Pour connaître et apprécier ce médecin conscientieux à sa juste valeur, il fallait le voir au milieu de tous les petits de cette institution qu'il dirigeait en souriant à chacun, comme s'il eût été le grand-père chéri de tous ces bambins chétifs et anémiques qu'il recueillit pendant tant d'années sous son propre toit.

A un idéalisme merveilleux, le Dr Schenker joignait un grand bon sens et un esprit pratique largement ouvert à toutes les innovations dans le domaine de l'hygiène, du secourisme et de la médecine. Aussi tous ses collègues de la Croix-Rouge, tous ses confrères et tous ses amis lui garderont-ils toujours un souvenir particulièrement reconnaissant et respectueux.

Que sa famille en deuil veuille bien recevoir ici l'expression sincère de notre sympathie affectueuse.

## Créduльité et mauvaise foi

N'est-il pas extraordinaire de devoir constater que la créduité du peuple suisse est telle qu'on s'adresse encore constamment chez nous aux charlatans, rebouteurs, mèges et herboristes, tous gens plus ou moins dangereux parce que plus ou moins ignorants !

S'il est vrai que la loi votée par la Landsgemeinde de Glaris en 1920, alors que les charlatans pulullaient dans ce canton, les a fait disparaître presque complètement, nous voyons par contre que la votation populaire du 30 avril 1922 au-

torise l'établissement des « guérisseurs » dans le canton des Grisons. Mais l'El Dorado des charlatans doit être sans contredit au canton d'Appenzell Rh.-Ext., où l'on en compte plus que de médecins patentés (35 contre 26, en 1921).

Une statistique établie en 1921 signale 35 charlatans exerçant leur métier dans le canton d'Appenzell Rh.-Ext., 29 dans le canton de Berne, 20 dans le canton de Bâle-campagne, 17 dans le canton de Genève, 16 dans le canton de Vaud, 10 dans le canton de Neuchâtel, 106 dans